

# Psychologue des personnels

Ref : 2022-1073751

## Fonction publique

Fonction publique de l'État

## Employeur

Direction de l'administration pénitentiaire -  
Mission de l'Outre-Mer  
Ministère de la justice Direction de  
l'administration pénitentiaire Mission des  
service pénitentiaires d'Outremer (MSPOM)

**Domaine :** Médical et paramédical

<b>Nature de l'emploi</b> Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels		<b>Expérience souhaitée</b> Non renseigné	
<b>Rémunération</b> <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small> IFSE GROUPE 2 € brut/an	<b>Catégorie</b> Catégorie A (cadre)	<b>Management</b> Non renseigné	<b>Télétravail possible</b> Non renseigné

## Vos missions en quelques mots

Contribuer, dans le cadre de l'évolution de la gestion des ressources humaines, à la mise en place d'une réponse institutionnelle adaptée aux besoins du personnel en matière de soutien psychologique. il travaille sur des thématiques relatives à la prise en charge psychologique des publics et participe aux différents recrutements de l'administration pénitentiaire au plan local.

### MISSIONS

- Evaluer les besoins en matière de soutien psychologique du personnel pénitentiaire et participer à la mise en œuvre de réponses appropriées
- Travailler en relation avec les différents interlocuteurs impliqués dans la prise en charge des agents (service de formation, services de la direction interrégionale, directions du centre de détention et du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, assistante sociale du

personnel, médecine préventive, services de santé de secteur...)

- Proposer des entretiens individuels ou collectifs après un événement stressant ou traumatisant
- Proposer des entretiens individuels après un signalement par un acteur institutionnel
- Orienter l'agent en cas de prise en charge médicale ou psychothérapeutique
- Assurer auprès des différents personnels des actions de sensibilisation sur le traumatisme psychique, ses manifestations, ses conséquences sur le plan professionnel, familial et social
- Accompagner les agents lors de la reprise du travail après un arrêt de travail ou maladie
- Conseiller les directions du centre de détention et du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation dans le cadre des démarches liées à la qualité de vie au travail
- Participer aux épreuves de recrutement des personnels de surveillance et des agents non titulaires.

Votre hiérarchie

Psychologue coordinatrice de la Mission Outre-Mer (poste actuellement vacant)

En direct : Direction du CP Nouméa pour l'orientation d'interventions spécifique

## Profil recherché

- Connaissances

Master en Psychologie (du travail, idéalement)

Connaissances en RPS

Connaissances en souffrance au travail

Connaissances en stress post-traumatique

Connaissances en addictions

Idéalement : connaissance du milieu carcéral

- Savoir faire

Prise en charge de publics en souffrance au travail

Animation d'entretiens collectifs

Soutien psychologique

Animer / participer à des actions de sensibilisation

Travailler en synergie avec d'autres services (ex : formation)

- savoir être

Ecoute, neutralité, disponibilité, confidentialité

Bienveillance

## Éléments de candidature

## **Documents à transmettre**

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

## **Personne à contacter**

luc.mazet@justice.fr

# **A propos de l'offre**

## **Statut du poste**

Vacant à partir du 12/12/2022

## **Métier de référence**

Psychologue

# **Qui sommes nous ?**

La mission des services pénitentiaires de l'outre-mer (MSPOM), plus couramment appelée mission outre-mer (MOM), est le service déconcentré de l'administration pénitentiaire française chargé de coordonner l'activité des établissements pénitentiaires et des services pénitentiaires d'insertion et de probation<sup>1</sup> sur le territoire des régions d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion), des collectivités d'outre-mer et de la Nouvelle-Calédonie<sup>2</sup>. Elle ne dispose pas du statut d'une direction interrégionale mais en remplit les fonctions, aux côtés des directions interrégionales des services pénitentiaires présentes sur le territoire métropolitain et ultramarin.